

DÉCLARATION COMMUNE DES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES DU SÉNAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES DE LA CHAMBRE DES LORDS DU ROYAUME-UNI

Le mardi 23 juin, la commission des affaires européennes du Sénat, présidée par M. Jean-François Rapin, a accueilli au Palais du Luxembourg une délégation de la commission des affaires européennes de la Chambre des Lords britannique, conduite par son président, le très honorable Lord Stirrup.

Cette visite, qui intervenait dix ans jour pour jour après le référendum sur le Brexit, s'inscrit dans le cadre des relations étroites nouées entre le Sénat et la Chambre des Lords, sous l'impulsion du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, et du Lord Speaker de la Chambre des Lords, le très honorable Lord Forsyth de Drumlean. Le 13 mai 2026, le Président du Sénat a ainsi eu l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire et au discours de sa Majesté le Roi Charles III.

L'échange tenu ce mardi 23 juin au Palais du Luxembourg fait suite à un premier déplacement à Londres, le 28 octobre 2025, d'une délégation de la commission des affaires européennes du Sénat, conduite par son président M. Jean-François Rapin, à l'invitation de la Chambre des Lords.

Au cours d'une réunion conjointe, les membres des deux commissions ont échangé sur l'intensification des relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, d'une part, et entre la France et le Royaume-Uni, d'autre part.

Ils ont d'abord échangé sur **l'état et les perspectives des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne**, à la lumière des engagements pris lors du Sommet du 19 mai 2025, et dans l'optique du prochain sommet initialement prévu le 22 juillet 2026, mais qui a été reporté à une date ultérieure à la suite de l'annonce de la démission du Premier Ministre britannique. Ils se sont félicités de la relance des relations, illustrée notamment par la conclusion, en avril dernier, de l'accord portant sur Erasmus+, qui permettra de renforcer les échanges d'étudiants. Ils ont également discuté de l'avancée des autres engagements portant notamment sur les normes sanitaires et phytosanitaires, sur le système d'échange de quotas d'émissions de carbone, sur l'accès au marché européen de l'électricité, sur les enjeux liés à l'alignement dynamique de la législation britannique sur la réglementation européenne, sur la mobilité des jeunes, ainsi que sur les enjeux de sécurité et d'accès du Royaume-Uni au programme SAFE.

Les membres des deux commissions ont également échangé leurs points de vue sur **la coopération franco-britannique**, notamment à la suite de l'accord « Lancaster House 2.0 » visant à développer davantage les relations en matière de défense et de sécurité et sur la mise en œuvre de l'agenda acté lors du Sommet bilatéral de juillet 2025.

Les deux délégations ont souligné l'importance d'un soutien continu de la France, du Royaume-Uni et de l'Union européenne à l'Ukraine.

La coopération en matière de **prévention et de lutte contre les traversées illégales dans la Manche**, à la fois aux niveaux européen et bilatéral, a également été évoquée lors de la réunion, ainsi que les effets des réseaux sociaux sur la jeunesse.

Cette réunion aura permis de conforter les liens anciens et profonds d'amitié entre la France et le Royaume-Uni et de renforcer la coopération étroite entre le Sénat et la Chambre des Lords.

Jean-François Rapin, président de la commission des affaires européennes du Sénat

Lord Stirrup, président de la commission des affaires européennes de la Chambre des lords

